



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Territoire de Belfort

COPIL départemental de rentrée Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

Vendredi 11 septembre 2026

**LP Diderot
de 9h à 11h30**

Ordre du jour

1. Organisation matérielle des PAS

- Locaux...

2. Procédures à définir

2.1 La saisine du PAS

- 2.2 Le recueil de données
- 2.3 La saisine des personnes ressources
- 2.4 Le MPA hors notification de la CDAPH
- 2.5 L'EMAS
- 2.6 Les autres procédures
- 2.7 La réponse du PAS

3. Besoins en formation

4. Calendrier opérationnel

1. Organisation matérielle des PAS

Locaux	• Accès, mobilier ...
Matériel	• PC : Kayss Jabri DSI • Téléphone portable (Christelle Gaiffe DOS)
Adresse messagerie fonctionnelle	• Kayss Jabri DSI ; • Installation ; partage avec éducateur possible
Remise dotation rectorat	• Matériel à disposition des PAS
Identification du lieu du PAS	• Signalétique ?
Flyer de présentation	• Contenu, mise en forme et diffusion
Répertoire des personnes ressources et identification des interlocuteurs	• Quelles coordonnées sur le site ASH90 ?

1. Organisation matérielle des PAS

Quelles coordonnées sur le site ASH 90 ?

PAS Belfort Ouest	ADAPEI	ce.pas-ouest90.dsden90@ac-besancon.fr
Ecole élémentaire Louis Pergaud Belfort		
IEN Belfort ville	Laurence Feuntun	
Chef d'établissement	Julien Heinis	
Directeur ESMS	Rémi Coutant	
Cheffe de service	Sabrina Rebillot	
Educatrice	Bélinda Spoerndle	
Educatrice 1/2 temps		
Coordonnatrice	Céline Chalard	
Gestionnaire d'AESH (secteur collège : Signoret)	Jérôme Baillet	
Gestionnaire d'AESH (secteur collège : Vinci)		

Adresse
nominative ou
fonctionnelle
ou secrétariat ?

2. Procédures à définir

2.1 Saisine du
PAS

2.2 Recueil de
données

2.3 Saisine des
personnes
ressources

2.4 MPA hors
notification
CDAPH

2.5 EMAS

2.6 Autres
procédures

2.7 Réponse
du PAS

2.1 Saisine du PAS

Saisir comment ?

Tél, courriel, prise de rendez-vous direct ...



Différents documents de saisine selon qui saisit

Responsables légaux, élève majeur, chef d'établissement, IEN, directeurs, enseignants



Comment accuser réception de la saisine

Obligatoire ?



Journal de bord des saisines ou des demandes

Appels , mails, rencontres ... ?

2.1 Saisine du PAS



La saisine PAS peut être faite pour organiser une réponse rapide et adaptée aux besoins éducatifs particuliers des élèves du secteur, avec ou sans notification de la MDPH. Accueillir les familles, analyser les besoins et coordonner les ressources scolaires et médico-sociales pour favoriser l'accessibilité des apprentissages et la continuité du parcours.

Élémentaire

PAS Territoire de Belfort Nord

Année 2026 – 2027

Sonia Loreenne – Professeur spécialisé

Claire Pheulpin – éducatrice spécialisée

Julia Lo Preti – éducatrice spécialisée

ce.pas-nord90.dsden90@ac-besancon.fr

École :

Enseignant(e) :

Date de la demande : / /

Personne (s) sollicitant le PAS :

.....

Élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Notification
MDPH

☐ Oui
☐ Non

Contacts
Famille
ou
responsable
légal

Parent 1 :

Tel :

Parent 2 :

Tel :

Autre :

Tel :

Proposition
des binômes
PAS

Motif(s) de la demande (qu'attendez-vous du PAS ?) :

- ☐ Aide à l'adaptation pédagogique pour les apprentissages
- ☐ Aide à la gestion du comportement
- ☐ Aide concernant la relation école/famille
- ☐ Aide concernant une problématique sociale

Résumé de la problématique / Questionnement :

.....

.....

Moyens déployés au sein de l'école :	Prises en charge extérieures (antérieures ou actuelles) :
☐ Adaptations pédagogiques ☐ Inclusion dans un autre niveau (Classe : Matière :) ☐ PPRE ☐ APC (acceptée, refusée) ☐ PAP ☐ PAI : ☐ Aménagement du temps/de l'espace ☐ Contrat (travail ou comportement) ☐ Suivi RASED ☐ Autres : 	☐ Orthophonie ☐ Psychomotricité ☐ Suivi Psychologique ☐ CMPP ☐ CMP ☐ PCO ☐ EMAS ☐ Autres professions libérales ☐ Autres :

2.2 Recueil de données

LPI

- Voir si un livret a été créé et quels sont les aménagements déjà mis en place

Prendre contact avec l'équipe d'école

- Demander l'autorisation de la famille pour contacter les autres professionnels ?

Prendre contact avec la famille

- Pour éléments supplémentaires
- Si saisine par Education nationale

GUIDE UTILISATEUR DU LIVRET DE
PARCOURS INCLUSIF
Coordonnateur et copilote PAS (Pôle
d'Appui à la Sclolarité)

Copilote PAS =
IEN / chef
d'établissement

2.3 Saisine des personnes ressources

- Toutes les demandes à destination des personnes ressources ne passent pas nécessairement par le PAS.
- Qui ?
- Pour quel type d'intervention ?
- Comment ?

Education nationale

- Pôle ressources (RASED, Psychologues EDA/ EDO)
- Professeur référents aux usages du numérique
- Professeur avec mission d'appui aux EBEP
- Professeur ressource TND
- CP
- CP-ASH
- Pôle ressource du PAM
- ERSEH
- Gestionnaire AESH
- Santé scolaire
- AESH référent
- PR TND Départemental
- PR TND Académique

Médico-social

- Educateur du PAS
- Professionnel du médico-social pour des interventions ponctuelles et temporaires
- EMAS

Un document individuel de prise en charge simplifié est signé en amont des interventions médico-sociales (page 7 cahier des charges)

Sanitaire et paramédical

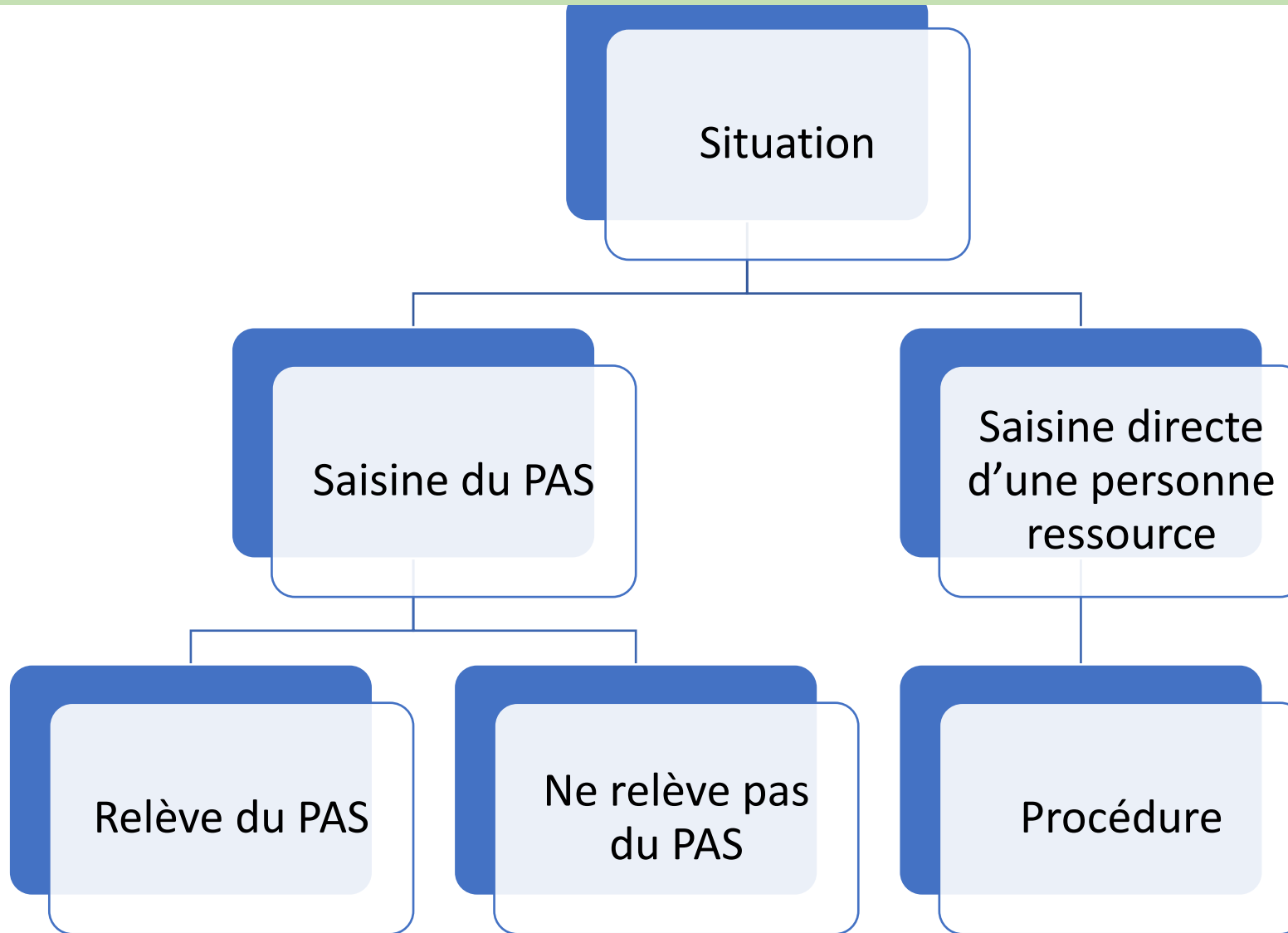
- Professionnels libéraux mobilisés par l'EMAS (orthophoniste, psychomotricien ...)

Autres

- Ressources territoriales
- MDPH

2.3 Saisine des personnes ressources

Etudes de situations concrètes



Situation de Sylvain

Sylvain, né en 2016, est arrivé de Belgique à la rentrée 2026, en classe de CM1 à Belfort.

L'IMP de Charleroi a transmis son dossier à l'enseignante, contenant des informations depuis 2023.

La maman constitue actuellement un dossier auprès de la MDPH.

Sylvain joue facilement avec ses camarades. Il trie selon un critère comme la couleur ; pas la forme. Il reconnaît son prénom parmi d'autres. Il éprouve des difficultés à répéter les mots demandés.

→ Est-il pertinent d'orienter la famille vers une saisine du PAS ?

Situation de Julien

Une maman contacte le SDEI à la rentrée.

L'école n'aurait pas accepté de constituer un dossier de demande d'orientation en SEGPA. Son fils, scolarisé en 6^e depuis la rentrée, serait en grande difficulté.

Elle souhaite absolument une orientation en SEGPA. Elle a écrit au ministre.

La famille va recevoir une réponse négative de la part du DASEN.

→ Est-il pertinent d'orienter la famille vers une saisine du PAS ?

Situation de Pierre

Pierre est né en 2012. Il est arrivé en France en 2025. Il n'a jamais été scolarisé auparavant et il a été inscrit par sa mère dans une école en classe de CM2.

Il est suivi par l'ASE et est hébergé dans une MECS (CEP) depuis avril 2025.

Depuis la rentrée, il est scolarisé en 6^e.

Suite à de nombreux actes de violence envers les adultes et les élèves, la principale a sollicité l'IEN-IO pour savoir quelle réponse apporter.

Un Gevasco 1^{ère} demande a été déposé le 30 juin 2026.

A ce jour, la famille n'a pas saisi la MDPH.

→ Est-il pertinent d'orienter la famille vers une saisine du PAS ?

Situation de Mylan

Un élève entre en PS, il est en cours de diagnostic pour suspicion de TSA. Il présente des troubles du comportement importants, n'a pas de moyen de communication et a besoin d'une aide importante dans les actes de la vie quotidienne. Un dossier MDPH de première demande est en cours.

→ Est-il pertinent d'orienter la famille vers une saisine du PAS ?

2.4 MPA hors notification de la CDAPH

Attribution du MPA en dehors d'une notification de la CDAPH :

- PAP obligatoire ?
- Avis du médecin scolaire ?

Procédure ?

2.5 EMAS

Le PAS peut saisir l'EMAS s'il y a nécessité de compétences médico-sociales complémentaires :

- Pour co-analyser
- Pour proposer des aménagements et des outils
- Pour intervenir directement auprès de l'élève en classe sur une durée limitée
- Pour sensibiliser les établissements scolaires à un trouble ou à un handicap avec l'équipe du PAS
- En plus des interventions indirectes (appui aux enseignants)

2.6 Autres

- Ressources territoriales

« Le PAS peut solliciter la contribution de toutes les ressources susceptibles d'apporter un soutien sur son territoire. » en lien avec les collectivités locales

- Associations
- Dispositif de la Politique de Réussite Educative ? (mairie de Belfort)
- Périscolaire ? (communes)
- ASE ? (département)
- ...

- MDPH

- Accompagnement à la constitution d'un dossier MDPH : Bénédicte Martinet

2.7 Réponse à la saisine PAS

Quel type de réponse ?

- relève
- ne relève pas

Accusé de réception ?

Orientation vers un autre interlocuteur ?

Rencontre avec la famille ? A quel moment ?

Accord de la famille ?

3. Besoins en formation

Formation des binômes PAS :

- Séminaire académique : 16/09/26 à Dole
- Formations :
 - 4,5 jours en académique :
Dates proposées par Elodie Pasteur : lundi 14/09, mardi 22/09, jeudi 1/10, lundi 5/10, lundi 12/10, mardi 13/10 : **dates à définir**
 - 5 jours en département :
dates à définir

3. Besoins en formation

Les axes de formation 2025/2026 au niveau académique :

- Connaissance de l'écosystème ;
- Coopération interprofessionnelle ;
- Mise en œuvre des procédures

D'autres axes de formation possibles :

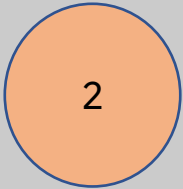
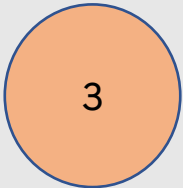
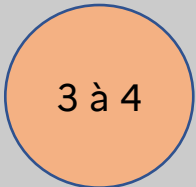
- Relation école / famille
- Mener un entretien
- Visites de structures médico-sociales (DITEP, DAME...)
- Présentation MDPH, EMAS...
- Rôle et missions de chaque acteur et/ou personnes ressources
- Connaissance des dispositifs
- Connaissance du public EBEP (allophones, EHP, ASE, EFIV...)

3. Les besoins en formation

Vos besoins ?

- A renvoyer à l'IEN ASH ce.ien-ash.dsden90@ac-besancon.fr
- Avant le **vendredi 18 septembre 2026**

4. Calendrier opérationnel

Acteurs	Pilotage	Périodicité
Recteur, CT ASH, SGA, ARS	Académique 	CODIR : - orientation générale et - évaluation des dispositifs
IA-DASEN, DT ARS, IEN ASH, collectivités territoriales	Départemental 	COPIL - rentrée : pour définir le cadre d'action et la mobilisation des ressources (1^{er} juillet 26 et 11 septembre 26) - suivi : pour assurer une cohérence départementale des réponses apportées : à fixer - bilan (avant CDSEI) : à fixer
IEI de circonscription, chef d'établissement, directeur de l'ESMS porteur	Local 	Réunions de service : - pour définir les modalités de fonctionnement des PAS (modalités de communication et de saisine) - pour le suivi du dispositif et régulation aux besoins (dernière avant le CDSEI)
Binôme PAS (enseignant et éducateur spécialisé)	Secteur du PAS	Collaboration quotidienne du binôme pour rencontrer les familles et proposer des réponses de 1 ^{er} niveau

Vos remarques et suggestions